

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2020**

date de convocation :  
23 septembre 2020  
Nombre de Conseillers :  
En exercice: 19  
présents : 15  
votants : 17 (dont 2 pouvoirs)

L'an deux mille vingt, le deux octobre, à vingt heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Dumaine en séance publique sur convocation de Monsieur Régis DAGRON, Maire.	
<b>Etaient présents</b>	M. DAGRON, Maire M. SIMON, Mme DECANTE, M. ARNULF, M. DOMENECH, Adjoints, M. DUCAT, M. MARI, M. BORDERIEUX, Mme MARCHAND, M. SOKPOLI, Mme EMPIS, M. DELAPORTE, Mme DUCASTEL, Mme DUFFO et Mme THIBOT
<b>Absents excusés</b>	Mme GUIEBA, M. BOULANGEZ
<b>Pouvoirs</b>	Mme BECHIKHI donne pouvoir à M. BORDERIEUX Mme DIDIER donne pouvoir à M. SIMON
<b>Secrétaire de séance</b>	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Mme DECANTE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**I APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT**

APPROUVE le compte rendu de la séance du 5 juin 2020.

**II DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

DESIGNE Mme DECANTE comme secrétaire de séance.

**III INFORMATIONS GENERALES**

M. le Maire informe :

- Que la protestation électorale déposée par un concitoyen a été rejetée par le Tribunal Administratif de Melun,
- De l'agenda : l'opération Berges Saines le 4/10, l'inauguration du CHRS Pablo Meca le 12/10, la Cérémonie du 11/11,
- Qu'il a participé avec 3 autres livryens à la marche à Melun le 1<sup>er</sup> octobre en faveur de l'action du Docteur Mukwege,
- Qu'il a co-signé avec M. le Maire de Chartrettes un courrier adressé aux Communautés d'Agglomération Val de Seine et Pays de Fontainebleau ainsi qu'au Conseil Départemental concernant le prolongement de la piste cyclable Livry-Chartrettes,
- Que les réunions avec les riverains de l'opération d'aménagement LES PIERROTTES se sont tenues les 28 et 29/09, elles ont été animées par le promoteur COGEDIM. Il est proposé d'organiser une exposition en Mairie sur cet aménagement à destination de la population,
- Qu'il a rencontré les Conseillers Départementaux et la Direction des Routes du Département au sujet du projet d'aménagement de l'entrée de ville sur la RD 39.

**IV LISTE DES DECISIONS DU MAIRE**

Décision 2020/10 relative à la convention d'honoraires d'avocat (dossier protestation électorale)

Décision 2020/11 relative à la convention Déchets sauvages avec le SMITOM

Décision 2020/12 relative à la convention Déchets ST avec le SMITOM

Décision 2020/13 relative à l'acceptation du don des parcelles SAS IMPACT (annulée)

Décision 2020/14 relative à la révision du loyer 6 place de l'Eglise (Groll)

Décision 2020/15 relative au contrat de maintenance de l'adoucesseur du restaurant scolaire avec la Sté Judo

Décision 2020/16 relative à la convention de prêt de matériel avec la CAMVS

**V FINANCES – Rapporteur M. Dagron**

**APPROUVE** la décision budgétaire modificative n°2, budget commune

**VI AFFAIRES GENERALES – Rapporteurs M. Dagron, M. Ducat**

**APPROUVE** le Règlement Intérieur du Conseil Municipal

**APPROUVE** la création du poste d'adjoint technique à temps non complet (8H hebdomadaires)

**APPROUVE** la rémunération des heures de surveillance effectuées par les enseignants dans le cadre des activités périscolaires

**APPROUVE** l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux (AMR 77)

**VII URBANISME – Rapporteur M. Arnulf**

**APPROUVE** le Compte rendu d'activités année 2019 de l'EPPFIF

**APPROUVE** l'acquisition à titre gracieux de la parcelle AB 419, rue des Chanois

**APPROUVE** l'acquisition des 4 parcelles de la SAS IMPACT pour un euro symbolique

**VIII CAMVS – Rapporteur M. Dagron**

**S'OPPOSE** au transfert de la compétence communale en matière d'urbanisme à la CAMVS

**IX QUESTIONS DIVERSES – Rapporteur M. Dagron**

**DESIGNE** Madame EMPIS, Conseillère Municipale, en qualité de représentante de la commune au sein de ID 77

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15.**

**Le Maire, Régis DAGRON**

